

**BIBLIOTHECA S. J.**

Maison Saint-Augustin

ENGHEN

**BIBLIOTHEQUE S. J.**

*Les Fontaines*

**60 - CHANTILLY**



IF 143 / 71



**HISTOIRE**  
**DE**  
**FRANCE.**





LES  
**GRANDES CHRONIQUES**  
**DE FRANCE,**

SELON QU'ELLES SONT CONSERVÉES  
EN L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS  
EN FRANCE.

**PUBLIÉES PAR M. PAULIN PARIS.**

---

**TOME PREMIER.**



**BIBLIOTHÈQUE S. J.**  
*Les Fontaines*  
**60 - CHANTILLY**

**PARIS.**  
**TECHENER, LIBRAIRE,**  
12, PLACE DU LOUVRE.

—     "     "  
**1836.**

---

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,  
RUE DE VAUGIRARD, 36.

---

# DISSERTATION

SUR LES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS ET SUR LES PREMIÈRES SOURCES  
DE L'HISTOIRE DE FRANCE JUSQU'À LA MORT DE DAGOBERT I<sup>er</sup>.



Les moines ont donné l'exemple des bibliothèques aux rois. Les manuscrits qui nous conservent aujourd'hui les plus anciens monumens de la littérature païenne ont été copiés pour des gens d'église; et de même qu'il nous a fallu troubler les Romains dans leurs tombeaux, pour retrouver la mosaïque de leur vie privée, nous avons dû, pour entrer en possession des premiers titres de notre histoire, interroger exclusivement ceux qui pourtant avoient rompu tous les liens qui les attachoient au monde. Supposez un instant que nul monastère n'ait été fondé avant le XIII<sup>e</sup> siècle, vous n'avez plus aucun moyen de pénétrer dans le secret des âges précédens. Il faudra vous contenter de ces récits populaires fort beaux sans doute, mais dans lesquels tout se confond, les années, les lieux, les héros et les peuples. Il faudra, pour la France, consulter exclusivement les chansons de Roland,

de Guillaume au court-nez, de Garin le Loherain ou de Renaud de Montauban. Rien de plus trompeur que les traditions vulgaires; en moins d'un siècle elles peuvent confondre le beau Dunois, Marlborough, Charlemagne et l'invincible Cambronne. Voilà pourquoi les Celtes, qui confièrent leurs annales à la mémoire des hommes, n'ont plus d'annales, et pourquoi les premières générations de la Grèce, pour s'en être trop rapportées aux poètes, n'ont pas eu de véritable histoire.

La France a, comme la Grèce, ses *temps fabuleux et héroïques*; mais elle a de plus que cette reine de la civilisation, l'histoire contemporaine de ses héros d'épopée. Agamemnon existe par la seule grâce des poètes, tandis que Charlemagne est entouré de la double auréole dont Eginhard et la chanson de Roncevaux ont éclairé son front. Ainsi, près de nos récits poétiques, s'élève une autre série de récits plus austères; et tandis que le peuple applaudit ses jongleurs, les monastères recueillent des souvenirs que les générations suivantes viendront consulter de préférence.

Les moines ne se contentèrent pas de rassembler les débris du temps passé et d'ouvrir un asile à tous les monumens écrits de l'intelligence: ils furent plus d'une fois les émules de ceux dont ils gardoient les dépouilles. Comme les navigateurs se plaisent à raconter les dangers de leurs anciennes

courses, ils se plurent, échappés eux-mêmes aux passions mondaines, à jeter sur la mer du monde un regard mélancolique qui pouvoit bien aussi n'être pas dépourvu de charme. Sans doute des habitudes contraires, des préventions exagérées dirigèrent alors le cours de leurs réflexions; sans doute ils retracèrent de préférence les faits analogues aux sentimens qui dirigeoient leur conscience; mais la vie active n'en étoit pas moins l'objet de leur examen, et sous les fausses couleurs qu'ils employèrent, il nous est facile de reconnoître la forme des objets sur laquelle ils les répandirent.

Quand les temps épiques disparurent avec la barbarie, leur compagne fidèle, le peuple (c'est-à-dire les hommes du monde qui avoient le loisir de rechercher les plaisirs de l'esprit), cessa de jurer exclusivement sur la parole des jongleurs. De leur côté, quand les jongleurs s'aperçurent du déclin de leur puissance sur les imaginations, ils ajoutèrent à l'exagération de leurs premiers récits, ils entassèrent plus d'aventures incroyables, ils tendirent le dernier fil qui les retenoit encore à la vérité. Enfin, pour conjurer l'orage de l'opinion publique, ils essayèrent de rejoindre les légendes populaires aux chroniques dont les monastères passaient confusément pour être les discrets dépositaires. On étoit au XII<sup>e</sup> siècle : alors on les vit

retenir encore l'attention, en attribuant la source de leurs récits aux confidences des clercs et des moines les plus savans et les plus graves. On aimoit à les en croire, car on avoit toujours besoin de mensonges ; et, si l'on étoit blasé sur les fables, on ne connoissoit pas encore l'art de les distinguer de la vérité. La vérité est fille de la réflexion.

Telle étoit la situation des esprits , fatigués des chansons populaires, et vaguement avertis de l'existence d'autres chroniques composées par des hommes graves, dans la langue des savans et des clercs ; quand Suger réunit sur sa tête les deux fonctions d'abbé de Saint-Denis et de ministre du roi de France. Nourri de la lecture de tous les monumens d'histoire ancienne et de littérature contemporaine , Suger écrivit lui-même, mais en latin, les annales de son temps et la relation des principaux actes de son administration. Il fit plus sans doute : avant lui le trésor littéraire de Saint-Denis ne l'emportoit pas en célébrité sur ceux de Saint-Remy de Reims, Saint-Benoit-sur-Loire, Saint-Victor ou Saint-Germain de Paris ; grâce à sa constante sollicitude pour la gloire de son ordre, la bibliothèque de Saint-Denis cessa de compter en France une seule rivale ; les dons lui arrivèrent de toutes parts, et l'on en vint bientôt à la regarder comme la sainte sauvegarde de l'honneur françois et des traditions nationales.

Toutefois, l'ancienne séparation formée entre l'his-

toire d'après les écrivains contemporains, et l'histoire d'après les croyances populaires, n'étoit pas encore levée ; d'un côté, comme je viens de le dire, les jongleurs ou rhapsodes ne manquoient pas de rassurer la foi de leurs auditeurs en attestant les voyages qu'ils avoient faits aux abbayes les plus respectées ; de l'autre, peu de moines jetoient eux-mêmes les yeux sur les chroniques authentiques conservées dans leurs maisons. Quel attrait pouvoit offrir les récits de Grégoire de Tours ou d'Eginhard, aux esprits qui donnoient encore toute leur confiance aux aventures de saint Patrice et de saint Joseph d'Arimathie, aux malheurs d'Ogier le Danois, aux courses de Beuves d'Hanstone et aux enchantemens de Maugis d'Aigremont ?

La vérité dans les questions historiques ne devint que sous le règne de Philippe-Auguste un objet sérieux de recherches. Pour la première fois alors, on conçut l'idée de reproduire les chroniques latines conservées dans un grand nombre d'abbayes et surtout à *Saint-Denis en France*. Et je remarquerai ici qu'il ne faut pas croire, avec M. de Foncemagne (1), que le nom de *Chroniques de Saint-Denis* ait d'abord appartenu au monument françois que nous publions aujourd'hui. Les véritables chroniques dites de *Saint-Denis* étoient toutes sans exception des

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

compositions rédigées en latin. C'étoit Grégoire de Tours, Fredegair, Eginhard; c'étoit Aimoin, c'étoit le faux Turpin, etc.; et quand nous voyons dans nos poèmes historiques les jongleurs déclarer qu'ils ont eu recours à ces autorités respectables, il faut bien se garder de leur supposer l'idée d'une allusion à la collection françoise qui, depuis, porta le même nom; si cette collection eût alors existé, il eût été trop facile aux assistans de donner aux jongleurs un démenti formel et de rétablir le texte des historiens de Dagobert, Charles Martel ou Charles-le-Chauve. Mais ils citoient à témoin les livres de l'abbaye de Saint-Denis, tant que ces livres ne furent dans le monde à la portée de personne; et, bien plus, les épopées cessèrent de se perpétuer et même d'avoir cours, dès l'instant où parut la traduction de nos Chroniques. Ainsi, les anciens oracles s'étoient évanouis devant les prédications de l'Évangile.

Et maintenant, on ne sera pas surpris d'apprendre que parmi toutes ces chroniques conservées dans les abbayes, celle qui frappa d'abord l'attention et sembla digne d'être *translatée* en langue romane, fut précisément de toutes la moins authentique, la plus incroyable, la plus absurde. Cela devoit être. On demandoit la vérité, mais on ne la connoissoit pas et l'on ne devoit en accepter la forme que sous la condition d'un fonds mensonger.

Il arriva donc que plusieurs barons illustres, lassés de voir la réputation de Charlemagne à la merci des jongleurs, imaginèrent de chercher, dans les principales abbayes de France, si l'on n'y conservoit pas en latin une histoire véridique de ce grand empereur. On répondit que la relation de Turpin existoit; qu'elle étoit l'œuvre de Turpin lui-même, de cet archevêque qui, dans le récit des jongleurs, jouoit un si grand rôle; que cette relation, sans refuter complètement les chansons populaires, donnoit cependant le secret des pieux motifs qui n'avoient cessé de diriger l'empereur Charlemagne dans toutes ses guerres. La chronique de Turpin fut aussitôt mise en françois et nul ne s'avisa d'en contester l'authenticité. Il nous est aujourd'hui bien aisé de le faire; comment, disons-nous, seroit-elle sincère, quand les historiens précédens n'en parlent pas, quand les contemporains de Charlemagne racontent les faits d'une manière toute différente et tout autrement vraisemblable? Mais personne alors, dans le monde, ne connoissoit ces historiens contemporains; on ne savoit qu'une chose, c'est que la chronique de Turpin étoit rédigée dans la langue latine, et cela suffisoit pour justifier la confiance des plus scrupuleux.

Cependant, depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les deux mots *savans* et *clercs*, avoient cessé d'être inséparables, et l'on ne faisoit plus exclusivement hom-

mage à la religion de l'instruction que l'Université répandoit de tous côtés. La science, en débordant l'église, trouva sa place dans le monde; le droit, la médecine, la politique la réclamèrent, et l'on vit de toutes parts la langue vulgaire se dénouer dans les livres et dans les discours d'apparat. Alors les uns écrivirent en françois l'histoire de leur temps, les autres hasardèrent la traduction des anciennes chroniques monastiques. La plus ancienne tentative que je connoisse dans ce genre après la traduction de Turpin est l'ouvrage d'un écrivain de Senlis, nommé Nicolas, qui dans un dialecte semi-françois, semi-provençal, nous a laissé un abrégé bien obscur et néanmoins fort précieux de l'histoire de France, depuis les origines jusqu'au règne de Louis d'Outremer. Son travail réuni à l'inévitable traduction de Turpin est encore aujourd'hui conservé à la bibliothèque du roi, sous le numéro 10307. En voici le préambule :

« Co est li començemens de la gent daus Franx e  
 » de lor lignea. Daus fais deus reis. En Aisa e una  
 » citez qui es dita Ylion. Ici regna li reis Heneas.  
 » Cela gent furent most fort combateor en contra  
 » lur veisins. Donques li rei Gresca se tornarent  
 » contre lui et ot grant ost combaterent se encountre  
 » lui ot grant batallie et mori grans gens , etc. »

La rédaction françoise de cette chronique date, suivant toutes les apparences, des premières années

du xiii<sup>e</sup> siècle; mais l'original en étoit bien plus ancien si nous nous en rapportons à ce qu'on lit au bas du feuillet qui précède l'antépénultième. En désignant les endroits où, dans chaque localité importante du Languedoc, du Maine, de la Touraine et de l'Île de France, on cachoit les trésors de l'église pour les soustraire à la rapacité sacrilège des Normands, le narrateur s'exprime ainsi :

« Tuit li trésor de France daus yglises furent porté  
» à madama sancta Mari à Paris, e furent seveli  
» apres l'auter nostra dama. Ceil qui fit icest livra  
» savet certainament qu'en l'iglise saint Estevre de  
» Paris estet la copa dau chep saint Denis et daus  
» cheveus nostra dama tres lauter. »

Mais après tout, l'époque de la rédaction latine importe ici foiblement. Il nous suffit d'avoir de bonnes raisons de présumer que la traduction françoise remonte aux premières années du xiii<sup>e</sup> siècle. L'écriture d'abord accuse cette date, et de plus la chronique de Turpin, que le même scribe Nicholas de Senlis a traduite ou copiée, est dédiée au comte de Saint-Pol et à sa femme la comtesse Yoland, sœur du comte Baudoin de Haynault. Or, Hugues de Camdevènes, comte de Saint-Pol et mari d'Yoland, avoit quitté la France pour la croisade en 1201 et étoit mort à Constantinople en 1205.

Après cet informe essai d'histoire générale de la France, dont *Nicholas* pourroit bien être,

b.

après tout, seulement le copiste et non l'auteur, Villehardoin composa son admirable relation du voyage de Constantinople, Guillaume de Tyr écrivit l'histoire de la guerre sainte et vit sans doute une partie de la belle traduction françoise qu'on en fit immédiatement. Mais avant un nouvel essai d'histoire générale il faut attendre un demi-siècle. C'est le ménestrel anonyme de l'un des frères de Saint-Louis, Alphonse, comte de Poitiers, qui d'abord entre dans la lice, et je ne sais même si l'on ne doit pas le considérer comme le premier rédacteur de ce qu'on a depuis appelé les *Chroniques de Saint-Denis*. Il est, du moins, certain que son début est le modèle que suivirent plus tard les autres traducteurs. Il semble même qu'ils se soient contentés d'étendre le réseau qu'avoit d'abord tressé le vieux ménestrel; supprimant les passages dont leurs intercallations ne pouvoient plus s'accommoder, mais respectant toutes les anciennes réflexions et même assez volontiers les contre-sens de la traduction primitive. La Bibliothèque royale a le bonheur de posséder deux leçons de ce précieux travail, le plus ancien est inscrit sous le N° 10298, et l'arbre chronologique des rois de France qui remplit les premiers feuillets et s'arrête à la mention suivante :

Loeys (IX<sup>e</sup>) qui  
Ore est, et sera  
Roi tant con  
Dieu plera.

Cet arbre, dis-je, ne peut laisser de doute sur l'époque de la transcription; comme celle de la rédaction est éclairci par ce début de la chronique :

« A son très chier seigneur le très bon crestien la très vaillant personne, conte de Poitiers et de Thoulouse ; cil qui est ses serjans, ses menestereux et ses obeissanz, qui a ceste œvre translâtée de latin en françois encore soit-il poi digne de lui saluer, salus en Jhésucrit :

« Sire, ce sachiez vos et tres tuit qui cest escrit verront que cil qui le latin compila, lequel latin j'ai en françois translâté, parla en tel manière :

« Por ce que je véoie et ooie moult de gens douter  
» et presque toutes gens des gestes des rois de France,  
» dont li uns en disoit avant et il autres arrières, li  
» uns en gaboit et li autres non, li uns en disoit bien  
» et li autres mal; je regardai tot ce, et me porpen-  
» sai en tant que je me fis dignes, por ce que ce me  
» sembloit profis de secorre à leur opinions. Si  
» commençai à garder et à lire ès hautes croniques  
» qui parloient des gestes des rois de France, qui  
» estoient esparses cà et là par divers volumes et  
» estoient ausi come perdues. Quar nus n'en parloit  
» ni ne s'en voloit entremettre, ains estoient leurs fais  
» ainsi come estains; et je alai çà et là par divers lieux  
» où je savoie que li sage home en avoient escrit. Si  
» en cueilli ci et çà ainsi comme l'on met fleurs de di-  
» vers prés en un mont. Si en ai traitié briement et

» muées aucunes paroles. Mais je n'i ai rien du  
 » miens ajousté. Je en treterai au plus briement que  
 » je porrai, quar longue parole et confuse plait petit  
 » à ceus qui l'escoutent, mais la brief et apertement  
 » dite plait aus entendans. Et por l'amor des bones  
 » gens avoir et por apesier les langues des mesdi-  
 » sanz veil-je tretier de ceste œvre ce que j'en ai en-  
 » tendu des vrais acteurs. Ce meismes me greva une  
 » fois trop durement que je oï dire à un François  
 » meismes que li roi de France n'avoient oncques  
 » fait nule vaillandise, quar il dist que s'il eussent  
 » fait nul bien on en trovast à Paris aucun moz es-  
 » criz. Ceste parole et autres vilaines que j'en oï dire,  
 » me contraignent à faire ceste œvre por faire con-  
 » noître as vaillans gens la geste des rois de France...  
 » Et bien sache cil qui cest livre lira qu'il n'y a rien  
 » du mien, ains est tout des anciens et de par eus di-je  
 » ce que je parole, et ma vois est leur mesme lan-  
 » gue. Mais je ne m'i voeil pas nommer por ce que  
 » aucun ne s'en gabast... Et por ce que l'en ne me  
 » tiegne à mençoncier de ce que je dirai, ce que je  
 » dirai est estrais des gestes d'ices sains : Saint-Remi,  
 » saint Lou, saint Vindecel et de la vie saint Lam-  
 » bert qui ensi commence *gloriosus vir, etc.*, et es  
 » croniques Hues de Florence et es Robert d'Au-  
 » cuerre, et el livre Isidore qui est nommé Ety-  
 » mologie, et es croniques saint Perc le vif de Sens,  
 » et en l'istoire des Lombards et el livre Guetin qui

» dit que il norri Carllemaigne , et en une estoire  
» que l'en appelle Thupin. Et en un livre qui parole  
» des gestes des rois de France qui est à Saint-Ger-  
» main-des-Prés. Et el livre Nithart qui parole de la  
» discorde des fil Loeys le Py , et es croniques de  
» Charité , et en l'estoire de Jérusalem , et en un li-  
» vre qui parole des œuvres Loeys le Pi , et de son  
» fils Philippe qui à ce tems régnoit ; je proi aussi à  
» celi qui voudra lire cest livres qu'il ne me tiegne à  
» presumpcieus de ce que j'ai ceste cuvre entreprise..  
» Je li proi que il regart et lise es pages qui sont au-  
» tentiques que j'en trai à tesmoignage, pour ce que  
» il sache pluscertainement que je ne suimie faisierres  
» ne trovierres de cest livre, ains en sui compilerres  
» et ne sui fors que racontierres des paroles que li  
» ancien et li sage en ont dit.... »

Ce passage consigné dans le monument historique le plus ancien pourrait nous aider à redresser quelques erreurs dans lesquelles Foncemagne est tombé. Contentons-nous d'en tirer la preuve évidente que l'abbaye de Saint-Denis n'avoit pas seule fourni les diverses parties de la compilation originale ; bien plus, il n'est pas une seule fois parlé des chroniques de Saint-Denis dans la traduction du ménestrel.

Le ménestrel avoit-il traduit la compilation latine en tout ou seulement en partie , c'est ce qu'il est impossible de déterminer , attendu la perte de cette dernière. Son travail, poursuivi jusqu'au couronne-

ment de saint Louis, pourroit comprendre la matière contenue dans notre premier volume. Je ne doute pas que la publication d'un travail aussi curieux pour des hommes qui déjà prenoient goût à l'histoire nationale, n'ait produit une véritable révolution dans les idées; sans doute les chapelains attachés à la personne des hauts barons et les moines les plus studieux des abbayes déjà riches en collections historiques s'empressèrent non-seulement de faire transcrire la compilation latine, mais en outre d'y ajouter d'autres fragmens et d'autres chroniques. Voilà comment, un demi siècle après le ménestrel du comte de Poitiers et quand se répandirent de nouvelles copies de la première traduction, elles se présentèrent deux fois plus étendues que les copies faites sous le règne de saint Louis. Car le travail de l'écrivain vulgaire avoit suivi la progression de la compilation latine.

C'est dans les premières années du règne de Philippe-le-Bel que parut ce deuxième texte des Chroniques de France. On pourroit tout simplement l'appeler une nouvelle édition revue et considérablement augmentée. Cependant, on a pris soin d'y supprimer, dans le préambule, les obligations que l'on avoit au ménestrel du comte de Poitiers; mais le prologue dont j'ai cité des fragmens est conservé dans son intégrité, et l'on n'y trouve pas encore la mention spéciale du trésor de Saint-Denis.

Comme on le voit, depuis la chronique en dialecte semi-provençal, jusqu'à celle que je viens de citer, les études historiques avoient fait dans notre patrie de grands progrès. Un mouvement plus important devoit bientôt leur être imprimé : les moines de Saint-Denis ouvrirent aux traducteurs leurs riches archives. Eux-mêmes traduisirent les ouvrages qu'ils avoient précédemment rédigés en latin; et bientôt parut une troisième édition des *Chroniques*, comprenant les fastes de notre histoire depuis les origines les plus reculées jusqu'au règne de *Philippe-le-Bel*. Ce dernier monument est le seul qui ait pris dans l'origine et qui ait dû prendre le titre de *Chroniques de France, selon qu'elles sont conservées à Saint-Denis*. Dans le prologue, les emprunts nombreux faits au ménestrel d'Alphonse et au premier rédacteur de *Philippe-le-Bel* sont évidents; mais on y supprime la mention des volumes que d'autres monastères avoient d'abord fournis, et l'on y modifie les réflexions qui par l'effet du progrès des études historiques avoient cessé d'être exactes.

La quatrième édition des *Chroniques de France* fut donnée sous le règne du sage roi Charles V. Elle ajoute à la narration précédente celle des événements écoulés depuis; elle nous offre le texte qui seul est demeuré pour ainsi dire *sacramentel*. C'est alors que les copies s'en multiplièrent et que tous

les collecteurs de livres se firent un devoir d'en demander. Le roi lui même en faisoit un cas particulier ; ses scribes les plus habiles en exécutèrent un grand nombre d'exemplaires que ses enlumineurs furent chargés d'orner de toutes les ressources de leur talent. La Bibliothèque royale possède aujourd'hui un admirable manuscrit de ce temps-là, et je l'ai fréquemment consulté avec grand profit : c'étoit le livre de prédilection de Charles-le-Sage ; telle étoit d'ailleurs la vénération généralement portée aux *grandes Chroniques de France*, qu'on ne manquoit pas de les donner à considérer aux rois et aux étrangers de distinction qui venoient alors visiter la capitale de la France (1).

Les chroniques de Saint-Denis sont en effet le plus beau, le plus glorieux monument historique qui peut-être ait jamais été élevé dans aucune langue et chez aucun peuple, à l'exception du livre par excellence LA SAINTE BIBLE. Les rois de la terre ont souvent encouragé les historiens, souvent ils ont permis à des écrivains courageux de ne pas trahir la

(1) Le duc de Berry, frère de Charles V, faisoit le même cas des grandes chroniques de France. Dans un inventaire de ses meubles, dont je dois la communication à l'obligeance de M. le comte Auguste de Bastard, on trouve cette note placée à la suite de la description de l'une de ces chroniques de Saint-Denis : « Lequel livre mondit seigneur de Berry fit prendre en l'église de » Saint-Denis pour montrer à l'empereur Sigismond, et aussi pour » le faire copier. »

vérité dans le récit des événemens de leur règne ; mais accepter la sentence ordinairement très sévère que les anciens annalistes avoient portée sur chacun de leurs prédécesseurs ; tolérer l'existence permanente d'un tribunal qui les menaçoit de la même sévérité ; surtout ne pas essayer d'infirmer les arrêts en érigeant juges contre juges, apologies contre censures ; voilà ce qu'ont fait nos rois de France. La grande Chronique de Saint-Denis fut pendant près de trois siècles, pour eux et avec leur adhésion, ce qu'étoit pour le cadavre des rois égyptiens le jugement des prêtres, jugement souvent terrible et toujours sans appel.

Depuis les premiers mots jusqu'à l'*explicit*, les Chroniques de Saint-Denis sont un livre de bonne foi. La première partie nous offre beaucoup de récits fabuleux, bien des appréciations que notre raison a droit de combattre ; mais l'un des charmes qui s'attachent à la lecture de ce beau monument vient, sans contredit, de la grande variété des jugemens, parce qu'elle est proportionnée à la grande variété des témoins et des juges. Nous sourions de voir cette pénible généalogie qui rattache nos barbares ancêtres aux rejetons du vieux Priam, nous nous étonnons de la pieuse simplicité qui faisoit admettre, avec la foi la plus robuste, des légendes fabuleuses et incroyables ; mais si notre Chronique nationale mettoit dans le récit des premiers siècles monarchiques l'esprit de

critique et de discrétion qui caractérise la science moderne, où retrouverions-nous le caractère, les croyances, les préjugés et les mœurs du temps passé? L'histoire contemporaine doit être le miroir fidèle des opinions contemporaines. Et puis, ces légendes pieuses que vous regrettez de voir mêlées aux événemens les plus authentiques ont elles-mêmes eu le résultat des événemens incontestables. La tête de saint Denis, portée comme on le sait, est devenue l'origine de la glorieuse maison dépositaire de l'oriflamme; la chappe de saint Martin a conduit à la victoire plus d'un roi de France; et si l'on n'avoit pas ajouté foi aux miracles de saint Cloud, de sainte Geneviève et de saint Sulpice, le château royal de Saint-Cloud, dix fois reconstruit, n'auroit jamais été construit; saint Sulpice et sainte Geneviève n'auroient jamais excité l'admiration ni la piété de personne au monde. On peut en dire autant des autres légendes; dans nos chroniques, il n'est pas une seule vie de bienheureux qui ne réponde à une fondation de ville, ou d'église ou de monastère.

C'est donc à mon avis l'un des torts principaux des modernes historiographes d'avoir dédaigné les légendes dont les anciens annalistes sont parsemés. Ceux qui veulent connoître l'antiquité consacrent une partie de leur attention aux traditions répandues sur les personnages d'Hercule, de Thésée,

de Castor et Pollux ; les abstracteurs d'histoire de France ont été plus délicats, c'est-à-dire plus malheureux. Dans les siècles d'enthousiasme et de crédulité, ils n'ont pardonné qu'aux évènements incontestables ; ils ont négligé tout ce qui leur sembloit romanesque, et souvent même ils ont retranché fort mal à propos, tout ce qui faisoit le fonds de la vieille opinion publique. En voulant tout épurer, ils ont tout desséché. Il faut donc aujourd'hui revenir à notre Hérodote, à notre Plutarque, à notre Tite-Live, c'est-à-dire aux *grandes Chroniques de France selon ce qu'elles (étoient) conservées en l'église de Saint-Denis en France.*

Avant de passer au dernier point de cette dissertation, je me hâte de dire que nos Chroniques, bien qu'elles n'aient réellement plus rien de commun avec l'abbaye de Saint-Denis à compter de l'année 1340, et qu'elles présentent des ouvrages non plus traduits du latin, mais rédigés pour la première fois en françois par des écrivains séculiers, conservent pourtant leur nom glorieux dans les diverses continuations qui leur font atteindre le règne de Louis XI. C'est à la vie de ce méchant prince que les *grandes Chroniques de France* s'arrêtent, comme si l'on eût alors vu dans la politique du fils de Charles VII trop d'ambiguïté, et dans son gouvernement trop de crimes pour oser tracer de son règne une chronique

authentique et cependant nationale. Il n'y eut donc pour Louis XI que des mémoires particuliers et cette relation fameuse que, pour la distinguer de la bonne vieille bible de Saint-Denis, on appela *Chronique scandaleuse*.

Je vais maintenant parler des sources historiques de notre histoire, réunies dans la première compilation latine de Saint-Denis, puis traduites en français d'après cette compilation. Je ne m'occuperai pour le moment que des écrivains antérieurs à l'année 638, époque de la mort de Dagobert I<sup>er</sup>. C'est en effet au règne de son fils Clovis II que s'arrête notre premier volume.

Pour tout ce qui précède le règne de Dagobert I<sup>er</sup>, la compilation latine, source de l'ouvrage français, avoit elle-même suivi le travail d'Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire. Dans cette première partie, il n'y a guère que la belle fin du prologue qui semble bien lui appartenir.

Vers la fin du x<sup>e</sup> siècle, Aimoin avoit composé les quatre livres des *Gesta Regum Francorum*, à la prière d'Abbon, son abbé. Il s'étoit proposé de poursuivre son récit jusqu'au règne de Pepin; mais des huit derniers rois de la première race dont il devoit nous raconter l'histoire dans le dernier livre, il ne nous en reste que trois, Clotaire II, Dagobert I<sup>er</sup> et Clovis II. Nous sommes donc obligés de supposer qu'Aimoin ne termina pas son ouvrage, ou

que la dernière partie en est aujourd'hui perdue.

Le moine de Fleury n'est pas un historien, c'est un arrangeur de textes historiques. Il a conféré tous les témoignages qu'il a pu réunir; il nous en a présenté une sorte de concordance, et on ne peut mettre en doute son impartialité. Incapable de ces réticences qui déshonorent les compilations historiques moins anciennes, il copie avec intelligence, souvent même avec sagacité, ce qui se rapporte le plus directement à son but dans Grégoire de Tours, dans Fredegaire, dans l'auteur des *Gesta Regum*, enfin dans l'histoire des Lombards de Paul Diacre. Souvent il change l'ordre des récits, souvent aussi il a soin d'ajouter aux anciens témoignages quelques développemens discrets, dans le but d'éclaircir la narration. Nous lui devons aussi la conservation de plusieurs traditions fabuleuses qui, sans doute, appartenoient aux chants épiques de son temps; d'un autre côté il arrive fréquemment au traducteur des *Chroniques de Saint-Denis* d'intercaler dans le récit d'Aimoin des Légendes pieuses empruntées au culte des églises. Mais à cette exception près, je le répète, le travail d'Aimoin sert de base à celui des *Chroniques de Saint-Denis*, jusqu'au règne de Dagobert I<sup>er</sup>.

Aimoin a d'abord pris dans les Commentaires de Jules César et dans Orose ce qu'il nous a dit de l'ancien état des Gaules et de leur division topographi-

que. Puis, suivant religieusement l'esprit de l'histoire ecclésiastique de Grégoire de Tours, il a su le plus souvent abrégier son modèle sans trop le défigurer. Sans doute, rien n'est à négliger aujourd'hui pour nous dans le père de l'histoire de France, mais il falloit une intelligence assez ferme, pour distinguer aussi bien que notre Aimoin les faits d'une importance générale des récits qui regardoient les intérêts particuliers d'une ville, ou l'honneur isolé d'un pieux personnage. On verra que nous l'avons plusieurs fois convaincu d'avoir mal rendu Grégoire de Tours et Fredegairé; mais il faut convenir que les érudits modernes lui ont fait souvent des chicanes emportées, pour avoir entendu le texte qu'il avoit sous les yeux, comme au premier aspect chacun est tenté de le comprendre. C'est là surtout le tort de l'abbé Dubos. Dans son *histoire de l'établissement de la monarchie françoise*, qui sans doute est fort belle, il est arrivé trop souvent peut-être à l'académicien de préférer l'opinion la plus ingénieuse à l'interprétation la plus vraisemblable.

J'ai dit que la première partie du texte d'Aimoin étoit fondée sur l'histoire ecclésiastique de Grégoire de Tours, sur Fredegairé, sur les *Gestes* des rois de France et sur l'histoire des Lombards de Paul Diacre. Grégoire de Tours avoit écrit dans les dernières années du sixième siècle. Ce fut un évêque rempli de

zèle, un citoyen fort prudent, un écrivain très-passionné. « Si l'on regarde son ouvrage, » dit très-bien l'abbé Dubos, « comme le flambeau de » notre histoire, ce n'est point parce qu'il met en » un grand jour l'origine et les premiers accrois- » semens de la monarchie françoise, c'est parce » que nous n'avons pas une lumière qui répande » plus de clarté, c'est parce que à la lueur de » ce flambeau, toute pâle qu'elle est, nous décou- » vrons bien des choses que nous ne verrions pas si » nous n'en étions pas éclairés. »

La justification de Grégoire de Tours est pourtant en grande partie dans le titre qu'il avoit adopté d'*Histoire ecclésiastique des Francs*. Son but n'étoit pas de rechercher le fil des intrigues et des révolutions du monde, il vouloit signaler les miracles que le Dieu des chrétiens faisoit alors en France par l'intermédiaire de ses dévoués serviteurs. Mais ne peut-on soupçonner la bonne foi de l'évêque de Tours quand on le voit raconter avec insouciance les épouvantables forfaits de Clovis I<sup>er</sup>, dont il ose même vanter, dans un endroit célèbre, la rectitude de cœur et la haute piété! Ne peut-on soupçonner sa vertu d'avoir su garder un parfait déguisement à la cour de ce Chilperic, digne petit-fils de Clovis, qu'il n'épargne pas dans son histoire, mais auquel il avoit eu cependant l'art de plaire, d'après ses propres aveux. Dans les synodes,

dans les conseils de la couronne, le pieux historien ne cesse pas de jouer le plus beau, le plus noble rôle : à lui les discours éloquens, les imprécations généreuses, les remontrances téméraires ; mais je ne puis avoir, dans toutes ces révélations *autographes*, la confiance que me commanderoit plus parfaitement l'opinion d'un témoin désintéressé.

Grégoire parle avec complaisance des visions dont la providence l'a favorisé, des prédictions qu'il a faites, quelquefois aussi des guérisons qu'il a opérées : tout cela prouveroit la vertu et les mérites de saint Grégoire, tout cela ne prouve pas son irrécusable bonne foi. Ajoutez qu'il sait rarement gouverner les mouvemens de sa colère ; l'arme de l'invective lui est familière, il a quelque chose du génie des Francs quand il s'agit de couvrir d'opprobre ou de ridicule un ennemi terrassé. Qu'ajouterois-je enfin ? Saint Grégoire fut un grand évêque, mais il n'avoit pas les vertus d'un autre âge, et le plus grand éloge qu'on puisse faire de lui, c'est de dire qu'il représente fort bien l'esprit du siècle dont il nous a fait connoître tant de choses.

De *Grégoire de Tours*, notre histoire passe entre les mains d'un écrivain sans nom que Scaliger a le premier, on ignore aujourd'hui sur quelle autorité, désigné sous celui de *Fredegaire*. L'évêque de Tours s'étoit arrêté à l'année 594, Fredegaire reprend les événemens un peu plus haut, c'est-à-dire à l'année

592, et les poursuit pendant un demi-siècle. Il vécut, suivant toutes les apparences, dans les temps mêmes que son travail nous a fait connoître. Il s'attache beaucoup moins que Grégoire de Tours aux questions ecclésiastiques, mais comme il vivoit loin de Paris, dans les états des rois de Bourgogne, il néglige presque complètement les faits qui se rattachent à Clotaire II, roi de l'Île de France. Ajoutons qu'il pousse plus loin que Grégoire de Tours la partialité et le défaut de sagacité. Sa haine aveugle pour la malheureuse Brunehaut suffiroit à mon avis pour diffamer une réputation d'historien plus honorable que la sienne.

Telles sont les deux grandes sources auxquelles Aimoin avoit puisé, pour l'histoire des premiers rois Mérovingiens : j'ajouterai qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour dissimuler les énormes lacunes qu'elles présentoient. L'auteur des *Gesta Regum Francorum*, qui écrivoit au huitième siècle, a été mis par lui fréquemment à contribution, et Paul Diacre, le savant historien des Lombards, est revenu figurer dans le cadre de notre compilateur. Mais l'impartialité dont Aimoin ne vouloit pas se départir lui a fait une loi de respecter les sentimens des autorités qu'il consultoit, même quand l'aiguillon des passions contraires les avoit fait marcher dans un sens entièrement opposé. Ainsi Grégoire de Tours ne dissimule pas la scélératesse de Fredegonde qu'il

ne vit pas mourir ; il rend témoignage aux grandes qualités de Brunehaut dont la mort n'épouvanta pas ses yeux ; après lui , Fredegair n'a pour la femme de Chilperic aucune parole sévère ; il réserve ses imprécations et ses calomnies à la reine Brunehaut. Aimoin, dans une histoire suivie , s'est rendu l'écho de Grégoire de Tours et de Fredegair, et voilà comment la mémoire de la reine d'Austrasie a été si souvent outragée et glorifiée. De même Paul Diacre avoit pour but d'élever un monument glorieux à la nation lombarde. Aimoin a trop explicitement relevé, d'après lui , les mêmes grandes actions et raconté les victoires que l'historien lombard met souvent et gratuitement sur le compte de ses compatriotes. Ce n'est plus ainsi que nous écrivions aujourd'hui l'histoire , mais c'est sur des résumés semblables à celui d'Aimoin que nous serions encore fort heureux de travailler.

Il me reste à dire quelques mots de l'historien particulier du roi Dagobert. Aimoin en a conservé très-peu de chose, nos chroniques ont heureusement suppléé à son silence. C'est, à mon avis , un retour aux épopées vulgaires ; c'est la traduction latine faite au x<sup>e</sup> siècle et par un moine de Saint-Denis , d'une véritable *chanson de gestes* dont ce prince étoit le héros. Tout y porte le caractère des traditions populaires ; le maître auquel le jeune prince fait couper la barbe, le combat singulier de

Clotaire II et du duc Bertoalde, les vengeances éclatantes que se plaît à exercer le *bon roi Dagobert*, plusieurs autres circonstances encore font de ces *gestes* la première partie, et bien plus, le modèle de la fausse chronique de Turpin. Dagobert s'y trouve représenté sous les traits dont Charlemagne fut affublé plus tard. Il n'y a pas jusqu'aux douze pairs de France et jusqu'à la défaite de Roncevaux dont on ne pourroit facilement reconnoître les premières données dans un passage du chroniqueur mérovingien. On a donc eu tort jusqu'à présent de ne faire aucune attention à ce curieux monument, et l'on me pardonnera de le signaler, en finissant, à l'attention des lecteurs de nos Chroniques de Saint-Denis.

Paulin PARIS.

2 avril 1836.







Ed. Bruby

**LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE,**

**SELON QUE ELLES SONT CONSERVÉES**

**EN L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS**

**EN FRANCE.**

**I.**



---

# LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE,

SELON QUE ELLES SONT COMPOSÉES

EN L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS

EN FRANCE. ET CI

COMMENCE LE

PROLOGUE.



Celui qui ceste euvre commence, à tous ceus qui cette histoire liront salut en nostre Seigneur ! Pour ce que plusieurs gens doutoient de la généalogie des roys de France, de quel original et de quelle ligniée ils sont descendus, emprist-il ceste euvre à faire, par le commandement de tel homme que il ne put ni ne dût refuser. Mais pour ce que sa lettréure et la simplesce de son engin ne souffist pas à traitier de euvre de si haute histoire, il prie au commencement à tous ceus qui ce livre liront, que ce que ils y trouveront à blasmer, ils le souffrent patiamment sans vilaine reprehension. Car si comme il a dit devant, les défauts de lettréure et de loquence qui en lui sont et la simplesce de son engin le doivent escuser par raison.

Tous sachiez que il traitera au plus briefment qu'il pourra : car longue parole et confuse plait petit à ceus qui l'escoutent ; mais la parole brieve et apertement dite plait aus entendaus. Et sera ceste histoire descrite selon la lettre et l'ordonnance des Croniques de l'abbaye de Saint-Denis en France, où les histoires et les faits de tous les roys sont escripts : car là doit-on prendre et puisier l'original de l'his-

toire (1). Et s'il peut trouver ès croniques d'autres églises chose qui vaille à la besoigne, il y pourra bien ajouter, selon la pure vérité de la lettre, sans riens oster si ce n'est chose qui face confusion, et sans riens ajouter d'autre matière, si ce ne sont aucunes incidences. Et pour que on ne le tiegne à mençonner de ce que il dira, il prie à tous ceus qui ceste histoire liront que ils regardent aus Croniques de saint Denis; là pourra-on esprouver par la lettre s'il dist voir ou mençonge. Et peut bien chascun savoir que ceste euvre est pourfitable pour faire cognoistre aus vaillans gens la geste des roys, et pour monstrier à tous dont vient la hautesce du monde. Ce est exemple de bonne vie mener, et mesmement aus roys et aus princes qui ont terres à gouverner: car un vaillant maistre (2) dit que ceste histoire est *mirouer de vie*. Ici pourra chascun trouver bien et mal, bel et laid, sens et folie, et faire son preu de tout par les exemples de l'histoire; et de toutes les choses que on lira en ce livre, si elles ne pourfitent toutes, toutes-fois la plus grant partie en peut aidier. Bien sachent que il n'i a riens du sien ajousté, ains est tout des anciens auteurs qui traitièrent et compilèrent les histoires selon les fais des roys; et de par eus dit-il ce qu'il parole, et sa vois est leur meisme langue. Pour ce, prie à tous ceus qui ce livre liront, que ils ne le tieignent à presumptueus de ce que il a ceste euvre emprise, s'il est, pour ce, de petite affaire. Et pour ce que trois générations ont esté des roys de France, puis que il commencièrent à estre, sera ceste histoire devisée en trois livres principaux. Au premier parlera

(1) Comme on le voit d'après cette phrase, les livres que les anciens auteurs appellent les *Chroniques de Saint-Denis* étoient les textes originaux, et non pas les traductions que nous publions et qui seules ont conservé ce nom.

(2) Vincent de Beauvais.

de la généalogie Mérovée ; au second de la génération Pépin et au tiers de la génération Hue Chapet. Et sera chascun livre sous-devisé en divers livres, selon les vies et les fais des divers roys. Ordonés seront par chapitres, pour plus plainement entendre la matière et sans confusion. Le commencement de ceste histoire sera pris à la haute ligniée des Troiens, dont elle est descendue par longue succession.

(1) CERTAINE chose est donques que les roys de France, par les quels le royaume est glorieus et renommé, descendent de la noble ligniée de Troie (2). Glorieus furent en victoire, nobles en renommée, en la foy crestienne fervens et dévots : et bien que celle nacion soit forte et fière et cruele contre ses ennemis, selon que le nom le sègnifie, si est-elle miséricors et débonnaire vers ses subjets et vers ceus que elle soumet par bataille. Car ils ne se combatoient pas anciennement tant pour accroistre leur royaume et leur seigneurie, comme ils faisoient pour aquerre la gloire de victoire. Et ne fut-elle pas sans raison dame nommée (3) sur autres nascions ; car elle ne souffrit pas longuement la servitude de ydolatrie ni de mescréandise, puis que elle oy la sainte prédication de vérité ; tost obéit à son créateur, quant elle oy ses messages ; à Dieu offrit et sacrefia les premices et le commencement de son règne ; en si grant amour et en si grant dévociion reçut la foy crestienne, que puis cele heure que elle obéit à son créateur, elle desiroit plus le mouteplie-

(1) *Aimoini proemium.*

(2) Il n'est guères de peuples modernes qui n'aient long-temps fait remonter aux Troyens leur origine. On n'ajoute plus foi à ces généalogies, mais il ne faut pas les trouver plus ridicules dans Sigebert que dans Tite-Live. Les Romains n'étoient pas moins crédules que nos vieux historiens, et c'est à leur crédulité que nous devons l'*Enéide*.

(3) La plupart des leçons manuscrites portent : *Dame et Renommée*. Mais le texte d'Aimoin indique ici le sens que je restitue à la traduction : « *Quæ non immeritò domina evasit multarum nationum*... »

ment de la foi, que elle ne faisoit l'accroissement de la sci-gnourie terrienne (1). Et lui a nostre sire donné, par sa grâce, une prerogative et un avantage sur toutes autres terres et sur toutes autres nascions. Car onques puis que elle fu convertie et elle commença à servir à son créateur, ne fut heure que la foi n'y fust plus fervemment et plus droitement tenue que en nule autre terre : par elle est moutepliée, par elle est soustenue, par elle est-elle deffendue. Si nule autre nascion fait à sainte Eglyse force ni grief, en France en vient faire sa complainte, en France vient à refuge et à secours ; de France vient l'espée et le glaive par quoi elle est vengée, et France, comme loiale fille, secourt sa mère à tous besoins ; elle a tousjours la selle mise, pour lui aidier et secourre. Si la foi donques y est plus fervemment et plus droitement tenue, ce n'est mie sans raisons. La première est que mon seigneur saint Denis le glorieus martyr et apostre de France, par lequel ministère elle fu premièrement convertie, la soustient et garantist comme sa propre partie qui, pour introduire la foi, lui fut livrée. La seconde raison si peut estre tele, que la fontaine de clergie, par qui sainte Eglyse est soustenue et enluminée, fleurist à Paris. Et, comme aucuns veulent dire, clergie et chevalerie sont tousjours si d'un acort, que l'une ne peut sans l'autre : tousjours se sont ensemble tenues et encore, Dieu merci, ne se départent-elles mie. En trois régions ont habité en divers tems : en Grèce régnèrent premièrement ; car en la cité d'Athènes fu jadis le puis de philosophie, et en Grèce la fleur de chevalerie. De Grèce vinrent puis à Rome : de Rome sont en France venues. Dieu par sa grâce veuille que longuement i soient maintenues, à la loenge et à la gloire de son nom, qui vit et règne par tous les siècles des siècles. *Amen!*

(1) Le reste du prologue n'est pas dans Aimoin. C'est probablement une addition de notre traducteur.

## LIVRE PREMIER.

## I.

*Comment François descendirent des Troiens.*

Quatre cens et quatre ans avant que Rome fut fondée, régnoit Priant en Troie la grant. Il envoya Paris, l'ainné de ses fils, en Grèce, pour ravir la royne Hélène, la femme au roy Ménelaus, pour soi vengier de une honte que les Grecs lui eurent jà faite. Les Grecs qui moult furent corrouciés de ceste chose s'esmurent et vindrent asségier Troie.

A ce siège qui dis ans dura, furent occis tous les fils au roy Priant, lui et la royne Ecuba sa femme. La cité fu arse et destruite, le peuple et les barons occis. Mais aucuns eschappèrent de çele pestilence et plusieurs des princes de la cité, qui s'espandirent en diverses parties du monde pour querre nouvelles habitacions ; comme Hélénus, Énéas et Anthéonor, et maint autre. Cil Hélénus fu l'un des fils au roy Priant, et si estoit poëte et bons clerc. Il enmena avec lui mil deus cens des exiliés de Troie : en Grèce s'en ala au règne Pandrase : de lui sortit grant lignée. Enéas, qui refut un des grans princes de Troie, se mist en mer avec quatre mil et quatre cens Troiens ; en Cartage arriva après grans périls et grans tourmens que il eut en mer souffers. Avec Dido, la royne de la cité, demoura une pièce de temps, puis s'en partit et arriva en Ytalie qui, par sort, lui estoit destinée selon les fables Ovidiennes. La terre conquist et régna, puis, trois ans. Après sa mort, Ascanius son fils espousa Lavine, la fille au roy Latin : un fils eut de celle dame qui fu appelé Silvius. Quant il fu grans et parcréus, il hanta tant ès chambres de sa mère que il engroissa une siene nièce, si engendra en elle

Brut. Ce Brutus enmena puis la lignée de Lern (1) dont nous avons dessus touchié, en l'île d'Albion qui ore est apelée Angleterre, et Corinée qui estoit descendu de la lignée de Anthénor. Quant ils eurent cette ile prise, qui au temps de lors estoit habitée de jaians (2), Corinée ot à sa part une contrée de la terre qui encore est apelée Cornouaille, par la raison de son nom. L'autre partie de la terre que Brutus retint à soy, refut de son nom apelée Bretagne. Lors fonda une cité tout à la semblance de Troie la grant, et l'apella Trinovaque (3), c'est-à-dire Troie nouvelle. De celui Brut descendirent tous les roys qui puis furent en la terre, jusques au temps que Anglois, qui vinrent de une des contrées de Saissoingne (4) qui estoit apellée Angle, pristrent la terre, des quels elle est apelée Angleterre.

Turcus et Francio qui estoient cousins germains, (câr Francio estoit fils de Hector et celui Turcus fils Troylus, qui estoient frères et fils au roy Priant) sè départirent

(1) *Lern*. Tous les manuscrits et tous les imprimés portent ce nom ou celui de *Levi*; c'est donc une faute du traducteur plutôt que du copiste. Il faut lire *Helenus*. Brut en effet, chassé d'Italie, vint en Grèce, où s'étoit établi *Helenus*. On lit dans le roman de *Brut* que va publier M. Leroux de Lincy :

Cil (Brutus) passa mer, en Gresce ala  
De cels de Troie ilec trova  
Tote la lignie *Heleni*.....

(Tom. 1, vers 1049.)

(2) Voy. le roman de Brut, terminé en 1165, et qui le plus souvent traduit Geoffroi de Montmouth. (Tom. 1<sup>er</sup>, v. 1063.)

(3) *Trinovaque*, c'est encore un mot mal lu par le traducteur. Il falloit écrire *Trinovant* (Troja-Nova), qui, suivant les historiens bretons, fut le second nom de Londres.

Por ses encestres remembrer  
La fist *Troie-nueve* apeler.  
Puis ala li nons corrompant,  
Si l'apela-on *Trinovant*...  
Et nous or *Londres* l'apellons.

(BRUT, t. 1, v. 1259.)

(4) *Saissoingne*. Saxc. (Saxonia.)

de leur contrée et alèrent habiter de lez une terre qui est apelée Trace. Là demourèrent sur un fleuve qui a nom la Dinoe (1). Quant ensemble eurent habité un grant temps, Turcus se départit de Francio son cousin, lui et une partie du peuple que il enmena avec soi : en une contrée s'en ala qui est nommée Stice (2) la petite. En celle terre habita si longuement lui et sa gent, que ils créèrent de eus quatre manières de gens, Austroghotes, Ypoghotes, Wandes et Normans. Francio demeura sur le devant dit fleuve, après que son cousin se fut de lui départi. Là fondèrent une cité que ils apelèrent Sicambre ; longuement furent apelés Sicambriens, pour le nom de cele cité. Tributaires estoient aus Romains aussi comme les autres nascions. Mil cinq cens ans et sept demourèrent en celle cité, puis que ils l'eurent fondée.

## II.

*De diverses opinions pour quoi ils furent apellés François.*

(3)Après, il avint, au temps de Valentinien l'empereour des Romains, qui régna puis la passion Jhésucrist trois cens et soixante-seize ans, que une manière de gens qui estoient apellés Alains, habitoient ez palus de Meode (4) : fortes gens estoient et batailleurs. A celui empereur Valentinien se combattirent plusieurs fois. Aucunes fois les vainqui et les embati par force dedans les dites palus ; mais les Romains ne les purent suivre, car les lieux estoient si forts et si périlleux pour les fontaines et pour les mareschières, que quant ils estoient dedans embatus, ils ne les pouvoient de riens gréver.

(1) La *Dinoe*, c'est l'ancien nom françois du *Danube*.

(2) *Stice*. Il auroit fallu traduire ici *Scythie*, d'après le texte de Hugues de Saint-Victor.

(3) *Aimoini lib. 1, cap. 1.*

(4) *Palus de Meode* pour *Palus-Méotides*. — C'est Valentinien II dont il est ici question. Valentinien I<sup>er</sup> mourut en 375.

Quant l'empereour vit ce, il apela en son aide les Troiens qui habitoient en Sicambre et leur pria qu'ils feissent une voie tant seulement, par quoi sa gent peussent venir à ses ennemis soudainement. Ils lui respondirent que ils ne feroient pas ce sans plus (1), ains lui promirent que ils les prendroient et chasceroient fors par force. L'empereour qui moult lié fut de cele response, leur quitta le treu de dix ans, s'ils povoient ce faire.

Joyeux furent les Troiens de la promesse l'empereour : soudainement se férèrent ès palus, comme ceux qui bien savoyent esquiver les périls et les maus-pas que ils connoissoient ; les Alains de euls ne se prenoient garde ; car ils cuidoient que nuls ne se peust jusques à euls venir, pour la forteresce des lieux. Grant partie en occistrent, (l'autre partie eschapa par fuite,) et aucuns en pristrent.

L'empereour s'esmerveilla moult de la force et de la hardiesce des Troiens, pour ce que ils avoient osé entrer en lieux si périlleux, occire, prendre et chascier les plus grans ennemis de l'empire ; ce que les Romains vainqueurs de tout le monde n'osoient faire : pour ce les apela-on lors François, par la raison de leur fierté.

(2) Autre opinion pourquoi ils furent dits François : aucuns des aucteurs racontent qu'ils furent apellés François du nom d'un prince que ils orent, qui estoit apellé Francio, duquel nous avons là-dessus parlé ; et dient ainsi que quant ils se départirent de Troie la grant, ils firent un roy qui eut nom Frigan ; puis alèrent par maintes régions jusques en Aise (3) la grant. Là se devisèrent en deus parties, des quelles l'une habita en Grèce en la terre de Macédoine ; par la vertu des

(1) *Illi non id solum se facturos, verum se Alanos hinc expulsuros spondent.* (Aimoini cap. 1.)

(2) *Aimoini lib. 1, cap. 2.*

(3) *Aise. Asie.*